

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-03-26-020
Séance du 26 mars 2025

Date de convocation : 13 mars 2025

Date d'affichage de la convocation : 13 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	P	
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	P	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	P	
Mustafa SARIKAYA	A	F. CREVOLA	Carine MOUSTAUD	A	C. PRADIER
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	P	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	A	N. CHAMARD- COQUAZ
Irène TOST	P		Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	V. BECQUET	Eugène TURLET	P	
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	L. RAVEROT
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	A	C. GUILLEMOT

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 19

Pouvoirs : 7

Quorum : 14

Objet : POLITIQUE DE LA VILLE - Demande de participation financière pour l'action « Woodstour Montluel – Fête de la Musique » 2025

Rapporteur : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire

Dans le cadre de son engagement en faveur de la culture et de l'animation locale, la Ville de Montluel a été sollicitée pour une participation financière à l'action « Woodstour Montluel – Fête de la Musique », portée par l'association Woodstour. Cet événement se tiendra le 21 juin 2025 et vise à favoriser l'accès à la culture pour tous, en proposant une programmation musicale variée et inclusive sur le territoire.

Cette action, qui s'inscrit dans une dynamique de convivialité et de lien social, bénéficie déjà d'un soutien financier prévisionnel à hauteur de 3000 € de la part des partenaires institutionnels. Cependant, un complément de financement est nécessaire pour assurer la pleine réussite de l'événement. À ce titre, la Ville est sollicitée pour l'octroi d'une subvention complémentaire de 1500 €, qui devra être prévue dans le budget de la politique de la ville 2025.

Madame la Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'accorder à l'association Woodstour, dans le cadre de la politique de la ville, une participation financière d'un montant de 1 500 €,

- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025

- D'autoriser Madame la Maire à mandater cette subvention.

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20250326-2025-03-26-020-DE
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Le secrétaire de séance

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20250326-2025-03-26-020-DE
Date de réception préfecture : 03/04/2025